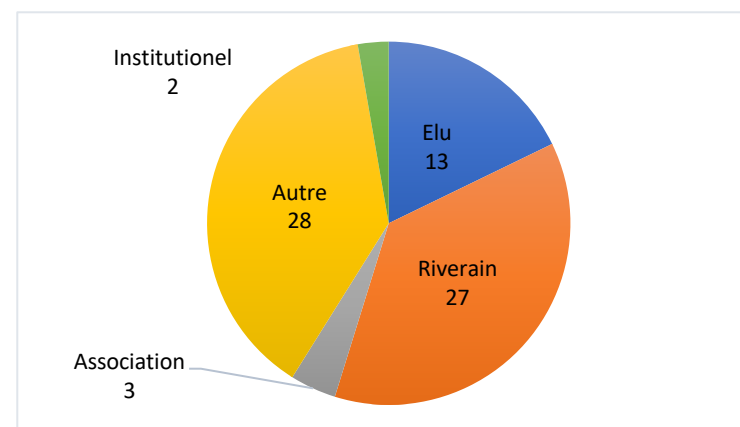


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

- 73 CONTRIBUTEURS SOIT 7,46% DES CONTRIBUTEURS.



COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 06h11			Prévenir pour que celles ci propose du bénévolat ou faire travailler des jeunes	Avoir un téléphone d'un service réclamation avec un suivi n° de dossier pour les litiges . Un médiateur c est bien mais il faut qu il soit neutre
23/11/2020 08h11		Informers la population par voie d'affichage papier dans les gares et les trains	Utiliser le désherbage manuel en faisant participer les travaux d'intérêt collectif, faire une campagne massive auprès de la population et instaurer des journées pour désherber sur les voies comme les journées de la propreté.	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 08h11		Mettre à disposition l'évolution d'indicateurs mesurant l'évolution des pratiques de traitement vers moins de traitement phytosanitaires pour plus des pratiques respectueuses de l'environnement par les opérateurs de la SNCF	Investir massivement sur des nouveaux matériels et équipements pour tendre vers le zéro phyto	
23/11/2020 08h11			Proscrire tout traitement phytosanitaire pour l'entretien des voies, que ce soit à proximité des habitations ou en pleine nature. Mettre en place sans délai des solution alternatives. Les propositions ne sont pas assez radicales face à l'urgence écologique actuelle.	
23/11/2020 10h11		Fournir sur le site SNCF réseau les dates de passage des trains désherbeurs par lieu et type de produit utilisé ainsi que les informations toxicologiques. Réduire si possible la fréquence de désherbage dans les villes ; en d'autres termes faire le désherbage uniquement si nécessaire et non de façon systématique. L'information doit ruisseler auprès de chaque habitant susceptible d'être impacté par l'opération de désherbage, transformer l'information uniquement aux autorités (préfecture et mairie...) et dire que l'information de la population et de leur ressort ne peut pas être parfait. Il faut que la SNCF informe elle même la population impactée d'autant plus que son site est visité presque par tous les Français.	La proposition est : Utiliser en ville et en zones sensibles (captage AEP, cultures maraichères ...) les techniques alternatives(ex. eaux chaudes, sels, brulage...) pour éviter la dispersion des phytosanitaires et le restant en produits phytos. Les techniques alternatives existent mais restent chères et ne peuvent pas égaler l'efficacité des produits phytosanitaires. Protéger l'homme et l'environnement revient à ne pas utiliser de produits dangereux, mais la non utilisation des produits peut engendrer des détérioration de réseau et en corollaire un risque pour l'homme. Ceci dit, la SNCF doit trouver un compromis entre protéger l'homme contre le risque lié aux produits phytos et le risque lié à la non utilisation des produits phytos...L'analyse des deux risques permettra de dégager une piste d'actions ciblées pour chaque zone à traiter.	Offrir la possibilité, via le site internet SNCF Réseau (ou facebook, Twitter...) , à toute personne concernée, de s'informer sur les activités autour du thèmes phytosanitaires et de poser des questions relatives à l'usage des produits phytosanitaires sur le réseau ferré national. Organiser des réunions avec des assos et les élus ne sert pas vraiment à grand chose, car la population ne sera pas informée via ces deux systèmes. En revanche, la SNCF peut faire des pub ou communiquer sur facebook/youtub... afin d'informer la population.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 21h11			Pour: "Ne pas traiter les abords des voies par pulvérisation dès lors qu'une limite d'habitation (parcellaire) se trouve à moins de 10 mètres de la limite foncière de SNCF Réseau." Surtout si les voies sont en hauteur par rapport aux habitations. "Ne pas traiter les abords des voies par pulvérisation dès lors qu'une limite d'habitation (parcellaire) se trouve à moins de 10 mètres de la limite foncière de SNCF Réseau." Pourrait être valable aussi le long des cours d'eau si on veut aller jusqu'au bout de la logique.	
23/11/2020 23h11		Informer par le journal local les radios locales		
24/11/2020 06h11			Tendre impérativement vers le 0 phyto	
24/11/2020 08h11			Limiter les traitements au périodes sans vent. Ne traiter que l'indispensable tant qu'il n'y a pas d'alternative.	Créer une commission de contrôle sur le terrain comprenant les différentes parties.
24/11/2020 08h11				Présenter annuellement, les actions menées par SNCF réseau dans le cadre des groupes de travail régionaux Ecophyto, notamment les groupes Infrastructures linéaires longues.
24/11/2020 10h11			Ne plus utiliser de glyphosate dès 2020. Ne pas traiter à moins de 100 ml des habitations	
24/11/2020 12h11		Pour un maximum de transparence pour évoluer collectivement.	Ecopaturage sur certaines zones en dehors des abords proprement dit des rails. Se fixer des objectifs	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
24/11/2020 13h11		Mettre en place un programme en lien avec des botaniste des espèces présentes sur les rails, video/region, herbier numerique sur application. Permettre aux usager de connaître les plantes/oiseaux sur les quai etc.		
24/11/2020 14h11		Suivre la même réglementation que les agriculteurs! Communiquer en grand la quantité de photo que vous utilisez chaque année.	Suivre les mêmes règles que les agriculteurs	
24/11/2020 14h11		Information par un panneau à proximité des voies traitées que des interventions de trains désherbeurs sont possibles	Installer des barrières physiques en bords de voies, comme des filets ou des haies	
24/11/2020 18h11		Nous avons obtenu de la part de la SNCF l'établissement d'une ZNT à proximité, de nos jardins potagers familiaux. La SNCF s'est engagée à un entretien annuel mécanique des abords sur environ 400 m. Sur le reste du linéaire de voie passant par la commune et en particulier des habitations ou des champs ou des cours d'eau, nous n'avons pas de visibilité sur les produits phytosanitaires utilisés. Nous serions heureux d'un échange avec la SNCF sur le sujet. Commune de Cambo les Bains 64250		
25/11/2020 02h11			Arrêter les produits chimiques est le plus important, il y a des alternatives mais il faut chercher pour trouver !	Avec un auditeur externe qui exposé ses observations sur les pratiques de la sncf avec les élus des territoires pour une base neutre de dialogue
25/11/2020 05h11			Faire un choix de système moins polluants. Peut être supporter quelques brins d herbe	Peut être un médiateur externe à la SNCF et par conséquent plus neutre

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
25/11/2020 07h11		Tenir au courant sur les avancées en matière d'alternative au Glyphosate, vous avez montré des robots- tondeurs à la télévision, ou en êtes vous?	Présenter au public les technologies utilisées comme alternatives au glyphosate	présenter vos solutions de remplacement sur votre site SNCF
25/11/2020 07h11		ARRETER L'USAGE DE PRODUITS PHYTO-SANITAIRES!! ENCORE UNE FOIS LAMENTABLE DE VOIR QUE POUR LES CITOYENS CES PRODUITS ONT ETE RETIRES DE LA VENTE (ET JE M'EN REJOUIS) ALORS QUE DANS LE MEME TEMPS ENCORE UN GRAND NOMBRE DE PROFESSIONNELS LES UTILISENT DONT VOUS!!!		
25/11/2020 07h11		Open data		
25/11/2020 07h11		Informers les syndicats apicoles des jours de traitement a l'avance et des produits utilisés	Idem précédent pensez a prevenir les associations apicoles	
25/11/2020 10h11		donner des informations sur la recherche sur le traitement par ondes électromagnétiques. informer sur les traitements à venir par d'autres voies que le seul site SNCF : tout le monde n'est pas connecté 24/24 sur internet. Utiliser la voie de presse, l'affichage en gare,...		communiquer largement sur un bilan annuel sur l'évolution des méthodes de traitement. je ne sais pas quel est le niveau le plus pertinent pour une réunion avec les institutionnels et représentants d'association... mais c'est aussi un moyen actif de communication, et qui permet le dialogue effectif.
26/11/2020 08h11			Le plus important à mon sens n'est pas tant d'informer les gens mais surtout d'agir et de respecter ses engagements.	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
22/12/2020 09h12	Quelle est la durée de la charte? Le suivi qui sera mis en place pour voir les modifications suite au changement de produits? Pourquoi n'existe t-il pas de compensation (soutien d'actions environnementales) a proximité des voies et dans un cadre sécuritaire bien sûr (ruches, prairies fleuries...) de manière à ne pas avoir juste un impact négatif sur l'environnement. meme si on réduit l'impact il existe encore....Réflexions menées sur les techniques d'entretien alternatives ou équipement des trains. Quels retours d'expériences sur les autres pays?			
20/01/2021 21h01			Recenser les parcelles agricoles cultivées en agriculture biologique et appliquer les mêmes mesures de protection à proximité de ces parcelles que celles appliquées aux limites d'habitation.	